

Nos grandes manoeuvres au commencement du siècle : un premier camp à Bière

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 40

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Nos grandes manœuvres au commencement du siècle. Un premier camp à Bière.

Nous lisons dans les *Étrennes helvétiques* de 1823 :

« La Diète ayant arrêté qu'il y aurait tous les deux ans un camp d'exercice, composé des troupes de quelques cantons voisins, en proportion de leur contingent fixé par le Pacte fédéral, au mois d'août dernier, il y a eu une réunion d'environ 2500 hommes des cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, qui ont campé dans une vaste plaine, voisine du village vaudois de Bière, au pied du mont Jura.

» Les troupes fédérales y ont manœuvré sous le commandement de M. le colonel de Sonnenberg, de Lucerne, et se sont distinguées autant par leur bonne discipline que par l'esprit de concorde helvétique dont elles étaient animées, et qui est du plus heureux augure pour l'avenir.

» C'est une très ancienne coutume nationale, quand un corps de troupes composé de contingents de plusieurs cantons se réunit soit dans un camp, soit dans une garnison, que chaque contingent ait son chant militaire, dont il existe d'intéressantes collections dans les bibliothèques des amateurs. Les *Étrennes nationales* ont cru devoir publier cette année celui des Vaudois et celui des Valaisans, au camp fédéral de Bière. »

La place ne nous permettant pas de reproduire les deux chansons militaires dont il est ici question, nous donnerons seulement quelques couplets de celle des soldats vaudois, qui ne manque pas d'originalité :

Successeurs et rivaux de nos bardes antiques,
 Par de mâles accords chantons ces jours heureux,
 Où sur le sol vaudois les drapeaux helvétiques
 Guident de cinq cantons les soldats valeureux.
 Des Alpes au Jura, qu'un même cri s'élève
 Pour proclamer au loin notre fraternité !
 Et que tous les échos, du Simplon au Salève,
 Répètent après nous : Patrie et liberté !

Bruyants organes de la joie,
 Pour chacun des nobles cantons,
 Dont la bannière se déploie,
 Battez tambours, sonnez clairons !

Soyez les bienvenus, généreux frères d'armes,
 Des bords de la Sarine, accourus dans nos rangs !
 Fribourg, de ses périls, de ses longues alarmes,
 Garde un beau souvenir qui fait honte aux tyrans.
 Il aime à rappeler qu'après bien des tempêtes,
 Sa valeur lui conquit le droit d'être canton,
 Quand ses enfants vainqueurs mirent sur leur tête
 Les palmes de Morat et celles de Grandson.

Bruyants organes de la joie,
 Etc.

Courageux montagnards dont les lourdes épées,
 Du sang des agresseurs fumèrent fréquemment,
 Vous descendez vers nous des cimes escarpées
 D'où le Rhône écumeux vient grossir le Léman.
 Avec la bonne foi de la vieille Helvétie,
 Vaudois, serrons la main des braves du Valais,
 Assurés qu'en servant la commune patrie,
 Notre intime union ne périra jamais.

Bruyants organes de la joie,
 Etc.

Puis suivent des couplets à l'adresse des confédérés de Genève et de Neuchâtel. On y rappelle entre autres que les Neuchâtelois ont marché sous les drapeaux suisses dans toutes les expéditions des cantons, aux XV^{me} et XVI^{me} siècles. Et à propos de ce fait, on lit immédiatement après la chanson cette curieuse note :

Au mémorable combat de St-Jaques, en 1444, était un détachement de cinquante Neuchâtelois, commandés par le chevalier Albert de Tissot : tous y périrent à la réserve d'un seul, lequel à son retour, dit la chronique du chapitre de Neuchâtel, *a esté moult homni et rejeté de tous comme vilain et déléal, devant bien plutôt aller lui aussi de vie à trépasement, que de laisser les bannières des ligués, ensemble ces braves compaignons et frères occis.*

Vendanges neuchâteloises.

On nous écrit du canton de Neuchâtel :
 Monsieur le rédacteur,

Nous sommes en pleines vendanges. Quelle animation dans les vignes pendant le jour et, le soir, quel va-et-vient, quel vacarme dans le village ! Les chars se suivent ou se rencontrent sans interruption ; on entend résonner les gerles vides, traînées par de lourds attelages, et des clameurs d'enfants se mêlent à tout ce bruit.

Ce sont les vendanges, mais on se croirait plutôt en plein carnaval ! Pendant que la jeunesse de l'endroit danse au son d'une bruyante musique, des groupes masqués circulent dans la rue

et entrent par-ci par-là dans les maisons pour faire admirer leurs étranges costumes. Impossible de dire à quoi ils ressemblent : les uns nagent dans ce qui fut probablement la veste de noces de leur grand-père, tandis que leurs camarades, soi-disant leurs épouses, balayent les chemins avec les jupes maternelles.

Les toilettes sont complétées par des masques plus affreux les uns que les autres et derrière lesquels ces terribles enfants se croient tout permis.

Au milieu d'un groupe arrêté devant ma porte, et qui se consulte, me semble-t-il, sur le chemin à suivre, un couple simule une querelle de ménage, et les filles d'aller leur train.

Enfin la joyeuse troupe se remet en marche pour aller tapager ailleurs. A peine a-t-elle disparu au tournant de la rue, qu'une voisine tout essoufflée et courant à la recherche de ses enfants, s'arrête et me dit :

— Ah ! si vous saviez, quel tourment que d'avoir des garçons ! Figurez-vous que les miens se sont échappés de la maison avec une provision de jupons et de bonnets ! Ils m'ont vidé ma garde-robe, les vauriens !... Pouvez-vous comprendre que ces enfants se défigurent ainsi avec ces affreux masques !... Une fois les vendanges arrivées, on ne peut plus faire façon d'eux !

— Oui, mais ils rient de si bon cœur derrière leurs masques, Madame, répondis-je, qu'il serait cruel de troubler leur joie. Laissez-les chiffonner vos jupons dans lesquels ils se trouvent si heureux : le temps viendra assez pour eux où mascarades et rien au monde ne saura leur donner un bonheur si complet.

— C'est vrai, reprit-elle, qu'ils ne font pas grand mal, mais voyez-vous, je ne suis guère de bonne humeur aujourd'hui ; ces vendanges me donnent du noir, et quand j'entends le bouillonnement du moût, dont tous les vases se remplissent, il me vient une foule de pensées tristes.

On dit que ce 93 sera terrible, et je me demande ce qu'il nous réserve. Tous ces tonneaux ne me présagent rien de bon, et quand j'y réfléchis, il me semble en-